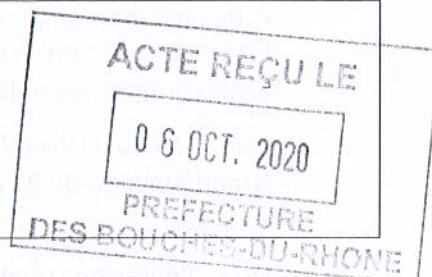


Jeudi 1^{er} octobre 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-56

! VIVA VILLA !



Le jeudi 1^{er} octobre 2020 à 11h00, les membres du Conseil d'Administration d'Arsud, régulièrement convoqués, se sont réunis en visioconférence, M. Michel BISSIÈRE, Président d'Arsud, étant présent dans les locaux de Bouc-Bel-Air.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Robert BÉNEVENTI - M. Michel BISSIÈRE - Mme Christiane BOURBONNAUD - Mme Laurence CABROL - Mme Josy CHAMBON - M. Pierre DUSSOL - Mme Aurélie FERRIER – M. Richard GALY - M. Michel KELEMENIS – Mme Jehanne MARROU - Mme Elodie PRESLES - Mme Agnès RAMPAL – M. Jean-Pierre RICHARD - Mme Maylis ROQUES représentait le DRAC PACA – M. Philippe VARDON - Mme Brigitte VIRZI-GONZALEZ

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

M. Christian ESTROSI *par M. Michel BISSIÈRE*
M. Geoffrey DAVID *par M. Philippe VARDON*

ÉTAIENT ABSENTS

M. Julien AUBERT - Mme Marion COUTRIS - Mme Chantal EYMEOD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°19-586 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 16 octobre 2019 portant modification des statuts de la Régie culturelle régionale et intégration de l'Arcade,

Vu la délibération n°2020-23 du Conseil d'Administration du 5 juin 2020 portant sur le budget primitif 2020,

Vu la délibération N°2020-37 du conseil d'administration du 1er octobre 2020 portant sur les modalités d'organisation de la séance en visio-conférence et les modalités de vote,

Vu la délibération N°2020-41 du conseil d'administration du 1er octobre 2020 portant sur l'adoption du budget supplémentaire,

Considérant :

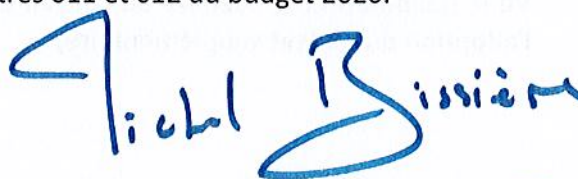
- Que le festival ¡ Viva Villa ! réunit les artistes résidents de trois grandes institutions (l'Académie de France à Rome – Villa Médicis à Rome, la Villa Kujoyama à Kyoto et la Casa de Velázquez à Madrid), dans une optique résolument transversale,
- Que cet événement pluridisciplinaire a pour vocation première de présenter les œuvres des résidents des trois institutions qu'ils soient plasticiens, musiciens, écrivains, mais aussi artisans d'art, cinéastes, photographes chorégraphes ou encore historiens de l'art ou designers, croisant leurs regards avec ceux d'acteurs et de professionnels du milieu culturel,
- Que le festival ¡ Viva Villa!, est accueilli par la Collection Lambert au Conservatoire du Grand Avignon du 24 octobre 2020 au 10 janvier 2021 sous le commissariat de Cécile Debray,
- Qu'à l'occasion d'une journée professionnelle ouverte au public organisée en partenariat avec la Région Sud, l'Institut français et la Collection Lambert, les artistes et professionnels invités pourront échanger autour de problématiques actuelles liées à l'accueil d'artistes en résidence, à l'ancrage territorial et aux politiques culturelles,
- Que, faisant écho à la diversité des disciplines présentes dans nos résidences d'artistes, la Région Sud souhaiterait étudier les pratiques de la résidence et les dispositifs de soutien à la création artistique sous un prisme résolument transversal et pluridisciplinaire,
- Que les frais de transport et d'hébergement seront pris en charge par le festival,

Le Président propose au Conseil d'Administration :

- Qu'Arsud prenne en charge les frais de préparation et d'animation de la journée de rencontres du 26 octobre, organisée en partenariat avec la Région Sud, en réglant la prestation du modérateur Raphaël Bourgois, sur la présentation d'une note d'honoraires
- De déroger au principe de remboursement de la Fonction Publique Territoriale pour les agents d'Arsud concernés par cette opération, à ce titre ils pourront être remboursés aux frais réels sur présentation de justificatifs dans la limite de 140€ TTC par nuitée (petit déjeuner compris) et 25,00 € TTC par repas (midi et/ou soir),
- De participer en prêtant le matériel scénique nécessaire (sons, lumières, structures, pianos) pour l'ensemble de la durée du festival,

Les crédits correspondants sont prévus aux chapitres 011 et 012 du budget 2020.

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
Fait à Bouc-Bel-Air, le 1^{er} octobre 2020



**Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Michel BISSIÈRE**